

# INSPECTEUR(TRICE) DU DOMAINE PUBLIC

CBC-2025-31

Date d'affichage : 5 septembre 2025



Voici ce que la Cité de Dorval peut vous offrir :

Travailler à Dorval, c'est œuvrer au sein d'une ville dynamique et active qui se distingue sur le plan économique par son immense zone industrielle et son importante porte d'entrée du Québec, l'aéroport international Pierre-Elliott Trudeau.

Le service du génie a pour but de réaliser des projets de grande envergure liés aux bâtiments et aux infrastructures municipales en plus de réaliser des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux d'infrastructures.

**Si vous excellez dans le domaine du génie municipal, que vous avez envie de relever un défi professionnel et faire partie d'une équipe exceptionnelle, ce poste est pour vous!**



Type d'emploi :

Un (1) poste auxiliaire au sein de la direction du génie pour une durée de 3 mois



Horaire de travail :

35 heures/semaine



Emplacement :

Hôtel de Ville – 60 Avenue Martin, Dorval



Salaire annuel :

Entre 58 558\$ et 76 855\$ (classe 9)

## RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES ET OBJECTIFS DE LA FONCTION :

Sous la supervision du directeur du génie municipal, le travail du titulaire consiste à effectuer l'analyse des demandes, l'émission et le suivi des permis d'occupation du domaine public, des consentements municipaux aux compagnies d'Utilités publiques, des demandes de branchements aux réseaux publics (services et entrées charretières) en conformité avec la réglementation existante. Le titulaire parcourt le territoire de la Cité pour effectuer des visites de chantiers et d'entraves. Le titulaire pourrait être appelé à dessiner et à mettre à jour des plans et des croquis et à assister l'équipe de l'Ingénierie municipale.

## RESPONSABILITÉS DÉTAILLÉES (ne se limitant pas) :

- Reçoit analyse et traite toutes les demandes en lien avec le poste, incluant permis et info-excavation;
- Initialise le processus de facturation associé aux dossiers qu'il traite;
- Collige les plans «tel-que-construit» des consentements municipaux aux compagnies d'Utilité publiques sur le plan maître de la Cité ;
- Parcourt le territoire, effectue les inspections requises;
- Effectue la vigie des registres et transmet aux responsables les informations requises;
- En cas de litige, prépare les dossiers pour les procédures, sur demande témoigne devant les instances;
- Collabore à la révision des règlements relatifs au domaine d'emploi;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

## FORMATION, EXPÉRIENCE ET CERTIFICATION :

- Diplôme d'études secondaires ou professionnelles dans le secteur approprié relié à l'emploi;
- Détenir sa carte de sécurité sur les chantiers de construction (ASP construction);
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Deux (2) années d'expérience générale dans un poste similaire;
- Formation SST pertinente (un atout);
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit.

## HABILETÉS ou CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES :

- Connaissances appliquées du Tome V sur la signalisation routière, des normes, lois et règlement régissant les utilités publiques et des opérations des Travaux publics;
- Lecture et interprétation de plans;
- Connaissance de la suite Office;
- Connaissance des logiciels AutoDesk Civil 3D, Accès Cité Territoire et PG Solutions (un atout);
- Connaissance de la norme de conception d'infrastructures (BNQ 1809-300 entre autres) (un atout);
- Sens de l'observation et capacité à colliger de l'information;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports;
- Application des clauses réglementaires et normatives et des directives techniques;
- Démontrer de l'initiative, du jugement et de la courtoisie;
- Organisation et priorisation des tâches;
- Esprit collaboratif et travail d'équipe.

**Les personnes intéressées et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priées de se rendre sur le site Internet de la Cité de Dorval au [www.ville.dorval.qc.ca](http://www.ville.dorval.qc.ca).**

*La Cité de Dorval applique les principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes présentant un handicap à soumettre leur candidature et mentionner expressément leur groupe d'appartenance.*